

## SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quinze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le cinq septembre deux mille seize.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15    Votants : 14    Pour : 14

**Étaient présents 14** MM. Claude MARTIAL - Anne BERNARD - Lucette GALIDIE - Valérie BROSSARD - Lysliane HUTHER - Alain GERVAIS - Alain PITON - Marie-Hélène GENDREAU-BIDAN - Dominique LABORDE - Bruno LEROUX - Olivier MENERET - Maria PEREIRA - Karen PELLETAN - Didier GUIGNARD

**Absent** : M. Raphaël MAISTRE

**Secrétaire de séance** : M. Alain PITON a été élu à l'unanimité.

## **I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

## **II. POINT SUR LES TRAVAUX**

### **a) Continuité piétonnière et cyclable - Route de St Genis**

Les travaux avancent normalement mais ils se prolongeront jusqu'au 10 octobre 2016. Actuellement, l'installation des potelets de séparation est en cours puis de la résine sera posée sous ces potelets.

### **b) Travaux AD'AP**

Les travaux sont presque terminés. Il reste à mettre en place une rambarde de sécurité pour l'accès de la Mairie et à réaliser les peintures des places de stationnement PMR à la Salle Polyvalente. L'État nous a accordé 8 200 € au titre de la DETR 2016.

### **c) Réseau d'eau potable**

Présentation du plan projeté pour le renouvellement de canalisations

### **d) Voirie**

les travaux prévus ont été réalisés :

- Traversée des chemins de Chez Daufour et de la Coudre
- Un fossé à Hortion
- Ebernage Chez Saboureau, le Maigre, CFA, la Vergerie, Chez Daufour, la Blanche et la Garde.
- Retenues d'eau Fief des Brandes et Chez Drouet.

### **e) Bâtiments**

- Salle Polyvalente

La commission de sécurité a accepté la création du local de 9 m<sup>2</sup> pour le comité des fêtes sous la scène. Un contrôle, par un organisme agréé, devra être sollicité après réalisation des travaux qui seront effectués par les ouvriers.

- Presbytère

La paire de volets de la fenêtre de la salle de réunion est à changer.

Le Conseil Municipal décide, après discussion et vote, de choisir les volets en bois pour un montant de 717,48 € HT afin de ne pas différencier avec les autres sur la façade.

- Salle Karaté

Une mauvaise aération entre le mur et le revêtement mural a occasionné un vieillissement

prématuré du revêtement. Il est préconisé d'installer des grilles d'aération et de changer la cloison en placo côté rue pour un montant de 1 364,10 € TTC. Le Conseil donne un avis favorable.

### **III. ACHAT DE MATERIELS**

Le Conseil accepte les achats suivants :

- 1 écran de projection mural pour la classe de CE2/CM1 à 85,50 € HT
- 1 lot de portes manteaux à installer dans le réfectoire à 122,00 € HT
- 1 lot de 2 tables pour la cantine à 440,00 € HT
- 1 plateau pour la table de ping-pong de la cour de l'école, à 548,90 € HT
- 2 aspirateurs aux prix respectifs de 599,16 € et 149,90 € TTC, dont 1 à dos destiné au nettoyage des escaliers.
- des barres manquantes aux tables de la salle polyvalente pour un total 113,05 € TTC.

### **IV. AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **a) Rentrée scolaire**

Ce sont 132 élèves que nous accueillons pour cette rentrée 2016.

#### **b) Accessibilité et sécurisation des accès de l'école**

Suite à l'appel d'offres pour les travaux de sécurisation de l'école, les établissements PICOULET sont les mieux placés pour 113 355,60 €

### **V. TRANSMISSION DES ACTES**

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, de transmettre tous les actes soumis au contrôle de la légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État et les documents budgétaires sous forme dématérialisée.

### **VI. CIMETIERE**

Il est nécessaire de relancer le dossier de reprise des concessions en état d'abandon afin de nous permettre de libérer des terrains. Une liste doit être établie. La commission se réunira jeudi prochain à 14 h 30 au cimetière. Ensuite un article sera mis dans le journal avant la Toussaint pour informer les familles. Un avis sera affiché à la porte du cimetière avec la liste des concessions qui seront signalées par des pancartes posées devant chaque tombe. La procédure durera 3 ans.

### **VII. PROJET IMMOBILIER**

#### **a) Tepos – Photovoltaïque**

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec Mr BELOT sur le retour des analyses réalisées au niveau des communes de la CDC. Une synthèse des aménagements à effectuer au niveau communal a été faite.

M. Bruno LEROUX fait part aux conseillers d'un défi nommé « Familles à énergie positive ».

L'objectif est de constituer 8 équipes au niveau de la maison de l'énergie de JONZAC avant le 15 novembre prochain. Entre le 1er décembre 2016 et le 30 avril 2017, chaque équipe (composée de 5 à 10 familles) aura pour but la prise en compte des consommations de chaque foyer, qui seront portées, par un capitaine, sur un site dédié.

## **b) Achats terrains**

Le Plan Local d'Urbanisme étant terminé, nous voyons apparaître des projets :

- Chemin des Joncs : 4 lots
- Chez Bélis : Plusieurs lots, dont 4 immédiatement.

Des démarches doivent être engagées concernant le terrain communal « ancien terrain de foot » pour pouvoir le lotir. Le conseil donne l'autorisation à M. Le Maire pour entamer les négociations.

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

- a) Sous-Préfecture de Jonzac : Madame le Sous-Préfet Élise DABOUIS a pris ses fonctions à Jonzac.**
- b) Déchets : Nous voyons de plus en plus de déchets au pied des containers à verre Rue du Stade.**
- c) Remerciements : Monsieur le Maire fait part aux conseillers des remerciements des organismes qui reçoivent des subventions de la commune. (France Alzheimer, Association du Don du Sang, Secours catholique)**

La séance est levée à 23h 30.